ABONNEMENT slose alles ab aup vir gaumar, les atutes se req dup. Trois mois 8 Trois mois 10

on s'abonne :

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

A SAUMUR, INSTAULY & CLEUNER COMMERCE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames. — . . . 30
Faita divers. — . . . 75

RÉSERVES SONT PAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier sas; Et du droit de modifier la réduction es annonces

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on a abounce

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Au bureau du Journal

sur la poste, wall voloh tung jenge

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 46 JUILLET

Le Duel Floquet Boulanger

Les boulangistes et les radicaux s'entretuent.

Après avoir échangé les injures les plus démocratiques, Floquet et Boulanger en ontappelé sux armes, non contre l'étranger; ils sont allés simplement sur le terrain vider

Floquet avait dit de Boulanger qu' « il avail passé des sacristies dans les antichambres des princes ».

Boulanger avait dit de Floquet qu'il apparaissait à la tribune « comme un pion mai élevé ». Il lui avait répété à quatre fois : « Yous en avez menti! »

De là le duel que nous avons annoncé en dernières nouvelles dans notre numéro de

Done, jeudi soir, à la suite de ces scènes scandaleuses, provoquées par le langage de M. Floquet, président du conseil, ce dernier a envoyé MM. Clémenceau et G. Périn chez M. Boulanger, qui les a mis en rapport avec MM. Laisant et Le Hérissé. Après une courte discussion, les témoins ont attribué à M. Floquel la qualité d'offensé. Il a été convenu qu'on se battrait vendredi matin à dix heures dans le parc de la propriété de M.

le comte Dillon, à Neuilly.

A la première reprise, M. Floquet a été légèrement touché au-dessous du mollet gauche et M. le général Boulanger a été légèrement atteint à l'index de la main

A la deuxième reprise, M. Floquet a été légèrement touché à la main gauche et audessus du sein droit.

M. le général Boulanger a reçu une bles-

sure grave dans la région du cou. La lame a pénétré à plusieurs centimètres dans les tissus et il en est résulté une hémorragie très abondante, due à l'ouverture une des branches collatérales de la veine jugulaire externe.

Le général, maigré l'abondance du sang

perdu, a pu rentrer sans être soutenu dans l'hôtel du comte de Dillon, où on lui a appliqué le premier pansement.

Le pronostic de la blessure du général paraît devoir être très réservé, une complication de phlébite ou de phlegmon du cou était loujours à redouter en pareille circons-

Si malheureusement cette éventualité se réalisait, ce serait là un accident des plus sérieux et qui mettrait directement en danger la vie du malade.

Un autre accident, mais bien moins grave. est encore à craindre : c'est un épanchement sanguin dans les gaines ou les plans celluleux du cou.

M. Boulanger ne peut parler. Il reçoit les soins du docteur Labbé. On a arrêté assez facilement l'hémorragie par la compression, mais des complications sont toujours à craindre.

Dès dix heures et demie, le résultat du duel était connu. M. Ftoquet rentrait à la place Beauvau où il a trouvé de nombreux visiteurs attendant depuis longtemps dans la cour et dans l'entichembre.

Mme Carnot a été une des premières à féliciter M. Floquet, puis est venu M. Jules Ferry qui paraissait rayonnant. Tous les ministres ont été successivement recus par M. Floquet dont les blessures sont absolument insignifiantes. La plus large égratignure est celle qui lui a élé faite au dessus de la main droite. Elle n'a même pas nécessité de pansement.

Le général Boulanger, au contraire, est dans un état très grave. La difficulté de respirer persiste. On craint des épanchements intérieurs. Des groupes stationnent conti-nuellement devant l'hôtel de M. Dillon où le général Boulanger est resté après le combat anyone insvinces on tunament angularity

on fol all eur gerabine sed aud 15 juillet." Le général Boulanger a passé une bonde nuit. Ce matin, la température est normale el il n'y a aucune complication. La gêne respiratoire qui avait été constatée hier n'existe plus. Le blessé est de bonne humeur et très simable pour ceux qui lui donnent des soins. Ce metin, les médecins ont aperçu une égratignure à la jambé du général, ce qui porte à trois le nombre de ses blessures. La plaie du cou est peu large. On ignore la presondeur de la blessure. Les troubles de la respiration ont fait penser que peut-être le nerf phrénique avait été touché. Mais ce n'est qu'une hypothèse. Dans tous les cas, la blessure de ce nerf n'est pas grave.

On a prétendu que le nerf pneumogastrique avait été atteint. C'est une erreur. Si ce nerf avait été lésé, il y aurait eu blessure de la veine jugulaire interne ou de la carotide interne. L'hémorragie qui aurait suivi cette plaie n'aurait pas tardé à emporter le blessé. La perte de sang qu'on a remarquée après le combat est due à l'ouverture d'une branche de la jugulaire externe. En somme, l'épée de M. Floquet n'a atteint aucun organe essentiel à la vie. La plaie est simple et, comme l'antisepsie a été pratiquée, il y a lieu de supposer qu'il n'y aura ni phlébite ni phiegmon et que la guérison est une affaire de quelques jours.

La Presse fournit sur la situation du général dans la journée d'avant-bier, les renseignements qui suivent

- « La nuit a été calme. Respiration moins difficile. Pas de fièvre. Etat satisfaisant de la
- » 4 heures soir. Amélioration contique. Le général dort d'un paisible sommeil.
- » 6 heures 30 soir. Journée assez calme malgré la persistance d'un peu de difficulté dans la respiration.
 - » Pouls à peu près normal.
- » 11 heures soir. Respiration plus facile. Etat satisfaisant.
- » Doctours Labbe, CARPENTIER, MERICOURT fils.

Le général Boulanger a pu prendre dans la journée trois potages.

Mais on a dû donner au blessé de nouvelles injections de morphine.

A onze heures et demie, le docteur Labbé

est revenu voir son malade. Le général Boulanger dormait. Le doc-

teur Labbé, tout en donnant les meilleures espérances, n'a pas encore voulu se prononcer.

LE DUEL PAR UN TÉMOIN OCULAIRE

Il est dix heures du matin. — Je ne sais quel génie malin me pousse sur le rond point d'Inkermann. Des gens courent de droite et de gauche, vers le magnifique bôtel du comte Dillon, sur le boulevard d'Argenson.

Comme il y a beaucoup de femmes dans le nombre, je ne comprende pas tout de suite. « Si c'était le duel? »...

C'est cela même. M.M. Floquet et Boulanger viennent d'entrer en voiture chez le comte Dillon. Les voitures stationnent dans l'intérieur du parc, et comme elles sont suivies de plusieurs cabriolets montés par des journalistes, la foule a couru vers les grilles du perc.

La splendide propriété du comte Dillon prend façade sur le boulevard d'Argenson; les communs et les dépendances donnent sur la rue Perronet, qui a une sortie.

J'ai la chance de trouver l'hospitalité dans une meison voisine. D'une fenêtre je puis suivre toute la scène.

L'endroit du combat est une sorte de pelouse merveilleusement ombragée. Ce parc est d'ailleurs admirable, et ne semblait guère prédestiné qu'à des ébats d'enfants et à des gazouillements d'oiseaux,

Une branche qui pend me coupe une partie de la scène. Je puis apercevoir M. Floquet de dos, M. Boulanger de face. Le premier paraît fort calme, le second assez perveux.

M. Floquet se dévêt tranquillement.

Quelques femmes qui m'entourent, et qui, malgré leur très vive émotion, suivent la scène sans en perdre un détail, expriment très naïvement leurs impressions.

Mais les réflexions s'arrêtent et les respirations se précipitent.

Les fers sont croisés

Le général attaque à fond, coup sur coup, un peu au hasard. It tire bas et dans le fer.

30 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE IX

Les mésaventures de Symphorien Beaudrillard orling anoth and memory inputations (Suite) at 200 oppied total

- Ala fin, la barque arriva à portée. - Est-ce vous, Dupare? demanda Symphorien. - Oui, c'est nous. Dans une minute, nous
- sommes à vous, Beaudrillard. Le bateau commençait à se dessiner dans les ombres de la nuit. Symphorien distingua un mât
- et une voile et pousse un cri de surprise : Quoi, dit-il, le Sagittaire? - Oui, le Sagittaire, retrouvé, sauvé.
- Dieu soit loué! Tout est pour le mieux. Et le Puret ? . q secrette les superle le phoeni - Sauvé aussi, répendit une petite voix d'en-
- fire a la volte de graves avangements al 6 sul - A la bonne heure! abordez per ici, mes
- le monde cathelique. Louis a baraylme Le Sagittaire touchs les branches, et Beaudrillard vint tomber au milieu de la barque en poussant en long cri de satisfaction. Pois, il saisit les rames,

- et, sans dire un mot, sans même serrer la main de Louis et de Charlot, il s'assit sur le banc central avec une énergie concentrée.
- En avant l cria-t-il, en avant l la Barque rouge est près d'ici l'ardenne de gambongest
- Louis Dupare e'élança sur lui et l'arrêta.

- Au nom du ciel, mon ami, à quoi pensezvous? Nous allons sombrer au premier obstacle. La nuit est poire, les courants sont violents, toute navigation est impossible et il faut rentrer au plus vite sur les buttes de Mazé pour y passer la nuit.

Beaudrillerd eut peine à se rendre aux sages conseils de Louis. Le souvenir de sa mésaventure et de sa rencontre avec Raimbault Marinval l'irritait profondément; il lui fallut cependant se rendre à l'évidence et mettre le cap sur le nord.

Bientot, on apercut au loin les bois du château de Montgeoffroy. Le calme régnait dans cette partie de la vallée, mais c'était le calme de la mort, car les flots avaient couvert les champs et des bruits lointains parvenaient à peine aux oreilles des heaft and when is saver tone segarlung

Tout à coup le voix de Beaudrillard perça de nouveau le silence de la nuit.

- Recontez-moi, dit-il, comment vous vous êtes sauvés et comment vous avez retrouvé le Sagittaire. Bold How L'up again an , amyol

C'est à vous que nous devons ce service, mon cher Symphorien.

-- Ah! par exemple... à moi, dans mon arbre... comme Robinson dans son ile?

- C'est pourtant vrai, mon ami, car c'est vous qui avez fait l'admiration de Morio, le pêcheur, en plongeant pour retrouver le jeune prêtre, et c'est en souvenir de vous et pour vous arracher à la mort que Morin a gagné la côte à la nege et est revenu nous prendre avec trois bateaux et une dizaine de mariniers et de cavaliers de l'École de Saumur, qui nous ont recueillis, ont trafné le Sagittaire sur le route jusqu'aux hauteurs du château, l'ont remis à flot et cous ont même donné des provisions nouvelles sans vouloir accepter aucune récompense. Nous sommes partis ensuite pour aller à votre recherche et nous avons entendu votre voix...
- Merci, mes amis, merci, je commençais à m'ennuyer dans mon chêne.
- Et vous, mon cher Symphorien, qu'avezveus fait ? qu'êtes vous devenu depuis notre accident? near the a secondary and and mem
 - Moi ?... I mor ste etglich eine marbeit diene
- Beaudrillard bésita un instant, puis, tout à coup. prepant son courage à deux mains :
- Moi, s'écria-t-il, j'ai vu la Barque rouge et i'ai parlé à Raimbault Marinval.
- Duparc et Charlot se levèrent en sursaut. Leur étoppement était extrême.
- Oui, reprit Symphorien d'une voix sombre :

- j'ai vu la Barque rouge qui s'est approchée de mon arbre, pas assez cependant peur que je pusse la saisir... Ah! si je n'avais pas oublié ma chemise!
- Comment, s'écria Duparc, où avez-vous oublié votre chemise?
- Eh! mon smi, c'est bien simple, je l'avais laissée au haut du chêne et Raimbault l'a vue de

Pais, s'apercevant que la surprise de ses deux compagnous allait en croissant, Beaudrillard raconta païvement, avec la plus entière franchise et sans la moindre réticence, ses aventures à ses

Comme il achevait son récit, le Sagittaire s'arrêta non loin du moulin de la Roche, entre les deux bourgs de Mazé et Corué.

- Oui, s'écria solequellement Beaudrillard en se levant et en étendant la main, c'est la troisième fois que Reimbault se moque de moi, mais demain, je le jure, il me paiera toutes ses insultes en une fois.

Louis pensa à se mère et à sa flancée qu'il espérait bien, aussi, revoir enfin le tendem in, et quelques instants après, le Sagittaire étant solidement attaché, Beaudrillard et Charlot se couchaient au fond de la barque, tandis que Dupare

La confiance et même un certain pressentiment

Ce premier engagement ne dure pas une

Les témoins de M. Floquet s'empressent autour de lui.

Il y a un répit de quelques instants.

Deuxième reprise.

M. Boulanger attaque plus furieusement encore. M. Floquet, lourdement campé, pare simplement.

Tout-à-coup, je vois de nouveau les témoins s'empresser. Un flot de sang déborde du cou du général sur le plastron de sa chemise; en même temps, on inspecte son

Le général s'éloigne, soutenu par ses témoins, et entre dans l'hôtel du comtc Dillon. Les arbres me dérobent la retraite de M. Floquet.

Telles sont les impressions d'un témoin

Il est dix heures quarante-cinq minutes; le combat a commencé à dix heures vingt. Il a duré en tout un quert d'heure.

INAUGURATION DU MONUMENT GAMBETTA

Le gouvernement et la ville de Paris se sont mis en frais pour fêter le dictateur déjà bien oublié.

La cour du Louvre est barricadée et des agents empêchent le passage de toute personne non munie de carte.

Le commun des mortels massé place du Carrousel du côté de l'arc de triomphe est impatient. Quelques enthousiastes sont montés sur des chaises, d'autres sont hissés au sommet d'échelles portatives louées pour la circonstance à un prix assez exorbitant.

Dès deux heures et quart les tribunes sont presque pleines. Le ban et l'arrière-ban des Loges maconniques est là. Mais la foule n'est pas sympathique à la manifestation organisée par les restes du grand U.

Les maires déjà arrivés pour assister au banquet du 14 se promènent sièrement ceints de leur écharpe. Les sénateurs et les députés de gauche sont presque tous pré-

Ça et là des pelotons de gardes municipaux font la police. Beaucoup de généraux et d'officiers se sont rendus à l'invitation officielle, mais ils ressemblent à des figurants de théâtre.

Des toiles d'emballage masquent M. Léon Gambetta: c'est suffisant pour lui.

A deux heures et demie, une musique militaire arrive jouant des airs de danse. L'inauguration sera follichonne; à la fin, on dansera, qu'on se le dise.

Les présidents des associations républicaines et des délégations provinciales se sa-

M. de Freycinet fait une entrée fort simple. Quelques cris de Vive la République / retentissent sur son passage. Décidément on est froid. Le ministre de la guerre est reçu par les membres du comité.

Il est trois heures dix, et la petite fête ne commence pas encore; l'exactitude n'est

done pas gouvernementale?

M. Floquet est l'objet d'une petite manifestation, mais quelques cris de: Vive Bou-

langer! lui font faire la grimace. Se prendra-t-on aux cheveux? Des querelles s'engagent entre boulangistes et républicains. Le commissaire de police intervient, mais vai-

Enfin, le silence se fail. Quelques cris de: Vive Boulanger! Les tribunes gouvernementales ripostent par quelques cris de: Vive Floquet!

M. Spuller monte à la tribune.

Il regrette la fin prématurée de celui qui était notre espoir et notre gloire.

Il fait ensuite l'éloge de la démocratie. Il rappelle le dévouement qu'il eut vis-àvis de la patrie.

« Nous célébrons sa gloire, mais nous ne pouvons sécher nos larmes quand nous songeons à ce qu'il ferait pour la République et pour la France. »

A ce moment quelques cris: « A bas le

A en croire le Rappel et la République française, l'union s'est faite entre les républicains, le pacte a été scellé le 13, devant le monument de Gambetta.

a Leur Gambella, riposte l'Autorité, était déjà au bout de son rouleau quand il est mort. Il ne pouvait même plus se faire élire à Paris. Aujourd'hui il serait tombé aussi bas que Ferry... Il n'e qu'un mérite, qu'une qualité : il est mort. »

LA LOI DE 1872

et le maréchal Canrobert

L'article 37 du projet de loi militaire, en discussion devant le Sénat, contient la formule du service de trois ans. C'est le point critique de la loi. Il a fourni la matière de très éloquents discours prononcés par M. Oscar de Vallée et par le maréchal Canro-

Le maréchal Canrobert s'est appliqué à défendre la loi de 4872, que l'on veut remplacer par l'expérience toujours incertaine d'une nouvelle loi. Il a parlé avec l'éloquence que donne à un homme droit et sincère la parfaite connaissance du sujet.

Nous donnons ci-dessous le discours (du moins la partie principale) du meréchal Canrobert : dans sa brièveté, il résume toutes les critiques que l'on peut faire avec compétence à la loi de recrutement et d'organisation militaire que l'on veut substituer à la loi de 1872.

M. le président. — « Art. 37 nouveau (ancien 40). - Tout Français reconnu propre au service militaire fait partie succes-

« De l'armée active pendant trois ans;

» De la réserve de l'ermée active pendant six ans;

» De l'armee territoriale pendant sept

De la réserve de l'armée territorisle pendant neuf ans. »

M. le maréchal Canrobert. — Messieurs, j'aurais beaucoup désiré n'être pas contraint de monter à cette tribune, surtout

pour intervenir dans la discussion un peu ardente qui vient d'être soulevée. Je n'apporterai pas de passion ici, veuillez le croire, et quoique mon âge me donne quelque droit, je puis le dire, à m'appliquer le fameux adage antique: Laudator temperis acti, ce n'est pas là-dessus que je m'appuierai pour vous soumeltre mon opinion.

Déjà, j'ai eu l'avantage de vous l'exposer le 24 avril, dans la discussion générale en 410 délibération, en quelques paroles qui n'ont pas été, je le crois, aussi éloquentes qu'elles auraient du l'être, mais qui ont eu cependant l'avantage d'exciter l'approbation de beaucoup d'entre vous... Je n'ai pas entendu cette approbation, mais je l'ai lue au Journal officiel... [Rires]... J'ai donc le droit de dire que j'ai élé approuvé. Or, que disais-je?

Je vous disais, messieurs: Vous avez une loi qui fonctionne depuis seize ans, sans à coup ; elle a de grands défauts, sans doute; vous les connaissez, et votre commission, avec son Aprelé au travail et son habileté, vous en a fait toucher du doigt les principaux — nous y reviendrons tout à l'heure. Mais vous voulez abroger cette loi après qu'elle a produit cette armée française qui est aussi magnifique que redoutable, et qui représente votre unique palladium. Vous la remplacez par quoi? Par un service de trois ans, par un aléa qui, pour me servir de l'expression d'un de nos éloquents et autorisés collègues, est « un saut dans l'inconnu ». Eh bien, pour moi, il m'est impossible de me rallier à un pareil système.

Je ne suis pas un homme de parti, veuillez bien le croire; je suis un soldat qui date de soixante deux ans, dont les campagnes, qui ne comptent plus, remontent à plus d'un demi-siècle; je me base un peu làdessus pour vous donner mon opinion sous bénéfice d'inventaire toutefois — car je ne suis pes, comme le Pape, infaillible... pas plus que vous. (Rires approbatifs à

Qu'allez-vous faire? D'abord, aurez-vous la possibilité d'expérimenter votre service de trois ans? Je n'en sais rien. Vous parlez du nombre que vous donnera votre nouvelle loi et que ne vous donnait pas la loi de 4872; j'en conviens avec vous, et je suis, sur ce point, parsaitement de votre avis; seulement, en conservant cette loi de 4872, que je vous supplie de maintenir dans l'intérêt de l'armée et du pays, mais en lui appliquant les améliorations et les perfectionnements que votre commission propose ellemême, vous retrouverez alors le nombre suffisant, comme vous le disait M. l'amiral Jaurès dans un discours que matériellement je n'ai pas eu l'avantage d'entendre; sans cela, j'aurais immédiatement répondu. Vous pourriez ainsi préparer les hommes, qui, actuellement, ne recoivent aucune instruction. Tous ces soldats, que la loi de 4872 leissait dans leurs foyers, - quand je dis « soldats », j'ai tort de leur donner ce nom-là, car ce ne sont pas des soldats. - mais enfin tous ces hommes vous voulez les instroire. Vous faites un pas immense. Vous étendez la durée du service de quarante jusqu'à quarante-cinq ans, ce qui vous fournit de vieux soldais, ce que vous désirez avant tout.

Par conséquent, en gardant la loi de 1872 et en l'améliorant selon les indications que vous avez données vous-mêmes, vous vous rapprochez du nombre raisonnable, - je ne parle pas du nombre incommensurable, — de ce que le maréchal Bugeaud, mon illustre et cher maître, appelait la foule, la cohue, qui est indirigeable et ingouvernable. Vous ne voulez pas cela, pas plus que moi; mais ce que vous voulez, c'est le nombre raisonnablement nécessaire, avec une solidité indispensable. Eh bien, permettezmoi de dire que je suis convaincu que la loi de 1872, en y introduisent des améliorations, vous donnera le nombre et vous donnera, en même temps, la solidité. Je puis me tromper, mais c'est ma conviction profonde, et j'obéis honnêtement à un devoir religieux, en vous parlant de la sorte. (Vive approbation à droite.)

Maintenant, avec votre service de trois ans, vous le savez tous aussi bien que moi, il ne vous restera sons les drapeaux qu'une seule classe utilisable : c'est la classe intermédiaire. La dernière classe, celle qui est sur le point de rejoindre ses foyers, ne songe qu'à son prochain départ et non au service. La première classe vient

rher Brupi orten.

d'arriver dans les corps; elle ne sait encore rien et vous ne pouvez pas l'employer. Par consequent, vous ne pouvez vous servir que de cette seule classe intermédiaire qui, par sa nature, est trop impuissants pour servir de noyau à la réunion, à la grande agglomération des troupes que la

Cette loi de trois ans est, d'après moi el d'après beaucoup de militaires expérimen. tés de divers grades, insuffisante pour donner l'instruction nécessaire aux différentes armes, à l'artillerie, au génie, à la cavale, rie, même à l'infanterie; mais surtout elle est impuissante à vous aider à créer la soli. dité des cadres inférieurs. Vous avez fait de grands et beaux projets, très habilement conças, pour doter l'armée de sous-officiers, j'en conviens; mais enfin vous ne les avez pas maintenant, et le service de trois ans ne vous donnera pas des hommes suffisamment aguerris et façonnés au service; elle vous donnera des hommes de bon vouloir, mais qui n'auront pas le savoir ne.

Cette loi de trois ans - je ne vous ap. prends que ce vous savez déjà, messieurs, - ne vous permettra jamais de former cea réserves partielles et générales qui sont souvent les closs des victoires et qui, sur les champs de bataille, peuvent au moins empêcher les étonnements qui, malheureument, s'emparent quelquefois, dans certaines circonstances, des tout jeunes gens, et votre loi ne pourra vous donner que de ceux-là. Par conséquent, pour moi, la loi de trois ans est une loi fâcheuse. Je puis me tromper; je crains qu'elle ne passe malgré ce que je dis; quand elle sera votée, je serai le premier à m'incliner devant elle; mais, avant qu'elle ne le soit, vous me permettrez bien d'en dire mon avis: j'en ai peut-être un peu le droit. (Vive approbation.)

M. de Freycinet a cru devoir répondre au maréchal; il e prouvé une fois de plus qu'il est souverainement ridicule de confier le ministère de la guerre à un ancien sergentfourrier de la garde nationale.

LA QUESTION ROMAINE

Al Raisman Le Berlise Après une courte

Le gouvernement italien ne traite même plus le Vatican à l'égal d'une simple am-bassade. Le Conseil d'Etat crispinien vieul de décider que la loi des garanties e n'ad-met pas, en faveur du Pape et des palais dont la jouissance lui a été laissée, le privilège de l'extra-territorialité » et le gouvernement a, en conséquence, frappé de nullilé les contrats stiputés dans l'intérieur du Vatican s'ils, ne sont enregistres par un notaire italien et s'ils n'ont acquitté les droits de timbre prescrits par la loi ila-

Voilà où en est la liberté, voilà où en est la dignité souveraine du Pontife, traité comme un évêque italien ! Le cynisme du pouvoir usurpateur succède à l'hypocrisie, et le guerre du Pape recommence ouverle, acharnée.

On nous écrit de Rome que le monde diplomatique est fort ému de cette politique d'agression.

D'autre part, on nous télégraphie que le nonce à Madrid a lu au ministre des affaires étrangères espagnol une circulaire don tous les autres nonces ont également donné communication aux gouvernements respectifs auprès desquels ils sont accrédités.

Cette circulaire du cardinal Rampolla dit que , vu les dernières démonstrations à Rome contre le Pape, la situation créée au Saint-Siège par le gouvernement italien de vient chaque jour plus précaire; elle ajoule que le gouvernement italien cherche à protester ainsi contre les témoignages el les hommages dont Léon XIII a été l'objet à l'occasion du Jubilé.

Est-ce que M. Crispi aurait mis dans sei plans de forcer Léon XIII à quitter Rome Les magnifiques manifestations du pomiont montré pour la ut Quirinal que Rome, sans le Pape, serait peu de chose.

La situation est tendue, et l'on se de mande si l'attaque est autorisée par la triple alliance. Dans ce cas, nous serions peul-être à la veille de graves événements destinés à attrister et à troubler profondément le monde catholique. Louis D'ESTANPES Aprilione trache les braceles, et Beautil-

wher celds an afaction. Pole, il saielt les cames,

d'un succès prochain soutenaient le courage et l'énergie de ces deux hommes et de cet enfant. CHAPITRE X

La Barque rouge

Cependant, le flèau continuait son œuvre de destruction.

En trois jours et trois nuits, les deux tiers de la vallée de la Loire étaient engloutis sous les eaux et l'inendation s'élevait et s'étendait sans cesse.

Pendent que Duperc, Beaudrillard et Charlot prensient un repos nécessaire, l'eau envahissait encore les territoires de cinq communes : Mazé, Corné, Andard, Brain-sur-l'Authion, La Bohalle et La Deguenière.

Toutes ces paroisses, plus riantes, plus riches, plus prospères les unes que les autres, sont situées aux confins de la vallée, les unes près des collines qui la bordent au nord, les autres sur la levée même, près du fleuve.

Dès le mardi, dans la soltée, les enfants avaient été renvoyés de toutes les écoles et rendus à leurs familles, les gendarmes avaient en tous sons porté la terrible nouvelle et donné ordre de prendre au plus vite des précautions, le tocsin avait sonné et les dépêches s'étaient succédées. Le mercredi, on avait fait quelques préparatifs, et, le jeudi, l'approche du danger avait réveillé même les plus

Dans l'ignorance où étaient les malheureux habitants de la violence des flots et de la gravité du péril, on construisait en hâte dans ces communes éloignées de la brèche de petites digues de trois ou quatre mètres dans les parties les plus basses et l'on se berçait de l'espoir que ces faibles obstacles arrêterajent la Loire. Fatale illusion, que quelques heures devaient suffire à faire disparaître et qui n'avait d'autre résultat que celui de prolonger l'imprudente confiance de ceux qui prenaient part aux travaux de défense.

- En route, mes amis, en route! s'écriait Beaudrillard à trois heures et demie du matin. Voici le jour et la Barque rouge n'est pas loin.

Réveillés en sursaut, Louis et Charlot se redressaient et se préparaient à reprendre leur travail.

Le Furet se frottait péniblement les yeur. Le pauvre enfant avait sommeil.

- Il fait encore nuit, disait-il.

- Encore nuit! regarde donc par ici, s'écria l'impitoyable Symphorien; ne vois-tu pas cette lueur blanche, à l'horizon : c'est l'aurore, mon ami, l'aurore aux doigts de rose!

- Je vois des nuages, murmura le Furet qui n'entendait rien à le mythologie et qui ignorait absolument que l'aurore eut des doigts de rose, je vois des nuages et de la pluie.

- Out, repril Symptories d'une voix semires;

und langue es lassign se minered (A suivre.) omfille Mali forman

NOUVELLES MILITAIRES

On annonce la découverte, faite par le lieulenant D..., d'un appareil destiné à annencer à distance l'approche de troupes en-

Il y a un an déjà, au mois de février 1887, M. Jules Roulez, l'inventeur du phonotélémètre ou télémétrographe, a présenté au ministre de la guerre, déclarant en faire abandon gratuit à l'Etat, un appareil microlelephonique, ayant pour but d'annoucer aulomatiquement d'une distance quelconque l'approche de troupes ennemies, aussi sibles qu'elles puissent être, et d'en reconpaltre approximativement la composition et les forces.

Le ministre, frappé de l'importance que pouvait avoir l'application de cet appareil dans la défense des places, en ordonna des apériences immédiates et secrètes qui eurent lieu au camp de Châtons, aux mois de mai et juin 4887, et donnèrent des résultats

surprenants.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

INSTITUTION SAINT-LOUIS

MM. Louis Anis et François Boutin, Alères de l'Institution Saint-Louis de Saumur, viennent de subir avec succès, en Sorbonne, les épreuves de l'examen du baccalauréat ès-lettres (philosophie). M. Francois Boutin avait été reçu bachelier èssciences au mois d'avril dernier.

Un exemplaire de la protestation contre le passage dans le milieu de la ville du chemin de fer Cholet-Saumur est déposé dans nos bureaux.

Nous invitons tous nos concitoyens à la signer au plus tôt afin qu'elle soit présentée dans le plus bref délai au Conseil général de Maine-et-Loire.

Il y a urgence.

LE 14 JUILLET A SAUMUR

La fête du 14 juillet n'a point le don d'enslammer les masses. La population ne s'en ément pas le moins du monde; elle se porte où se passe quelque partie du programme, parce que les sujets de distraction ne sont pas multipliés à Saumur et parce que aussi les affaires étant des plus calmes, rien n'engage à garder l'atelier ou le maga-

La vraie attraction de la journée a été la revue de l'Ecole de cavalerie. On recherche loujours l'occasion d'applaudir l'armée, et à Saumur d'admirer l'élite de chacun de nos régiments de cavalerie.

A 9 heures, M. le général Danloux, enlouré de son état-major, est entré sur le

Après avoir passé devant le front des troupes, le commandant de l'Ecole a remis la croix de la Légion d'honneur à :

M. le capitaine de gendarmerie Dutertre-

M. Martinet, lieutenant de dragons; M. Soum-Serac, maréchal des logis, metle d'escrime à l'Ecole de cavalerie; El la médaille militaire à M. Louis Bour-

dilleau, cavalier de manège. Pais le défilé des troupes a commencé, et la charge, admirablement menée, a terminé celle fête militaire.

Dans la foule, pas un vivat pour la République. Décidément elle est en baisse Ce qui n'a rien d'étonnant après toutes les misères qu'elle sème après elle, et le peu de dignité

des hommes au pouvoir. Les autorités civiles et les membres de loutes les administrations étaient réunis dans le grand salon d'honneur de l'Ecole et ont suivi du balcon l'évolution des troupes.

A 3 heures 4/2, la Société de gymnastique, convoquée place de l'Hôtel-de-Ville, a donné une séance publique de ses exercices. Nous ne pouvons qu'adresser des éloges aux jeunes gymnastes pour l'ensemble des mouvements et l'agilité dont tous ont fait pranse. Qu'il pour soit permis de ont fait preuve. Qu'il nous soit permis de demander si ces représentations sur la place publique, avec un cercle de spectateurs comme en ont des acrobates de foire, ne fait pas perdre à cette institution de son preslige, et à ses membres quelque peu de leur dignité. Les critiques qui se faisaient dans

la foule, sans être blessantes pour les béros de la fête, étaient cependant peu flatteuses et de nature à décourager ceux dont le mérite réel ne frappait pas des regards mauvais apprécialeurs.

En l'absence de M. Combier, retenu à Paris par le grrrand festin des maires. M. Liénard, adjoint, présideit la réunion, assisté de M. le général Danloux, de M. Cottineau, sous-préfet de Saumur, de M. Bodin, président du Tribunal. Les conseillers municipaux étaient également au premier rang pour applaudir les exercices d'assouplissements, de barre fixe, etc., etc. Le public formait un immense cercle, maintenu par la

Les décorations de la grande ligne du Pont-Fouchard à la gare d'Orléans étaient bien distribuées et cette ornementation fait

honneur à M. Courant.

La Musique municipale et l'Harmonie Saumuroise ont également donné leur concours et ont relenu autour d'elle la foule qui sait apprécier le savoir et le mérite de chacune de ces associations musicales.

A 9 heures 1/2, feu d'artifice par M. Lardé qui s'en acquitte toujours avec plein succès. La pièce principale était une allégorie à l'Alsace-Lorraine. Le bouquet a suivi et couvert les applaudissements de la

Ce matin, l'express de 9 heures 33 est arrivé à Saumur avec beaucoup de retard. En voici la cause.

Ce train passait à toute vapeur à Saint-Mathurin, vers 9 heures; dans cette gare, un wagon de marchandises n'avait pas été suffisamment engagé sur une autre voie et le train express le prit en écharpe avant que le mécanicien ait pu arrêter sa machine.

Tous les wagons ont eu quelque chose de brisé: portières, charnières, poignées, vitres, etc.

La panique surtout a été grande; mais il n'y a eu aucun blessé, et tout le monde en a été quitte pour la peur.

On a du revenir clopin-clopant à Saumur où un nouveau train avait été préparé.

Hier soir, vers 7 heures, une voiture suspendue, conduite par un garçon boucher, a renversé, sur le pont Cessart, prè l'entrée de la rue Nationale, une petite fille, Marie Fouchard, agée de 9 ans environ.

La roue a effleuré la jambe, la cuisse et le côté gauche de l'enfant, causant sur diverses parties du corps de fortes ecchymoses. La violence de la chute lui a occasionné également de vives douleurs dans les reins.

Relevée par ses parents, l'enfant a été portée chez M. Britlatz, pharmacien, qui lui a fait un premier pansement. Un docteur a été appelé; l'enfant n'avait aucune

D'après les témoins, ce garçon boucher, comme tous ses collègues, du reste, conduisait son cheval à une allure beaucoup trop vive.

Publications de marlage.

Aladin-Etienne Marioge, professeur au collège de Saumur, et Marie-Adélaïde Cabanel, sans profession, de Montpellier.

Abel Berge, professeur de musique, et Camille Bersoullé, professeur de musique, tous deux de Saumur.

Jacques Bruneau, jardinier (veuf), et Marie-Rose Blond, cuisinière, tous deux de Saumur.

Victor-Joseph-Henri Boullier, lieutenant au 29° de ligue, de Sainte-Gemme (Cher), et Marie-Nelly-Louise Raguideau, sans profession, de Saumur.

Charles Eugène Thibaudière, employé, et Julie-Henriette-Gabrielle Hunault, couturière, tous deux de Saumur.

Théophile-Antoine Chauvat, épicier, de Paris, et Aurélie Bellanger, couturière, de Saumur.

Des médailles d'argent sont décernées à M. Beaumerd, instituteur à la Selle-de-Vibiers; à Mª Gautier-Brière, institutrice à Montreuil-Bellay.

LES RÉGATES DE TOURS

Nous empruntons les lignes suivantes au compte rendu des régates de la Société nautique de Tours qui ont eu lieu bier dimanche:

2º course, Yoles-Gigs à 4 avirons de pointe, juniore; distance, 2,500 mètres.

- 4° prix, 400 fr.; 2° prix, 50 fr.; 3° prix, 25 fr.

Très belle course qui a réuni au départ les six inscrits. — 1. Clopin-Clopant, Société nautique de Tours; 2. En Déroute, Rowing-Club de Tours; 3. Serpolette, Société nautique de Saumur.

3° course. Yoles ou Skifs, juniors; distance, 2,500 mètres. — 1er prix, médaille de vermeil; 2° prix, médaille d'argent.

6 partants. — 1. Myosotis, Sociélé nautique de Saumur; 2. Jeanne, Société naulique de Tours; 3. Lackmé, Rowing-Club de

6° course, Périssoires, distance, 1,000 mètres. — 1° prix, médaille d'argent; 2° prix, médaille de bronze, G. M.

2 parlants. — 1. La Gobie, Société nautique de Saumur; 2. Baladèche, Société nautique de Saumur.

7º course, Yoles Gigs à quatre avirons de pointe, seniors; distance, 6,000 mètres. -1er prix, 200 fr.; 2e prix, 400 fr.; 3e prix, médaille de vermeil.

La grande course de la journée. Elle a réuni cinq équipes de premier ordre et elle a été menée avec une vigueur remarquable. - 1. Omnibus, Rowing Club de Tours; 2. Clopin-Clopant, Société nautique de Tours; 3. Serpolette, Société nautique de Saumur.

Tours. — Un grave accident est venu attrister la journée du 14 juillet dans le quartier de la Fuye.

Vers midi, on tirait des boîtes sur la place Velpeau; une boîte, soit parce qu'elle était trop chargée ou pour une autre cause qui n'a pu être déterminée, fit explosion, et les éclats surent projetés dans toutes les directions.

Une malheureuse enfant de 9 ans, fille du sieur Denis, demeurant rue Deslandes, qui se trouvait à plus de 25 mêtres de l'endroit où on tirait des boîtes, sur le trottoir de l'école, a été atteinte par un éclat qui lui a fait à la tête une effroyable blessure; deux autres personnes ont reçu de légères contusions.

La jeune Denis a été transportée chez ses parents; son étal est grave.

Après ce malheur, il n'a plus été question, on le conçoit, de réjouissances dans le quartier de la Fuye.

LES PUNITIONS DANS LES ÉCOLES

M. Féliz Hément a lu, à l'Académie des sciences, un travail sur les châtiments dans l'éducation. Il proscrit d'une manière absolue les châtiments corporels, qui ne sont plus d'ailleurs en usage que dans quelques rares pays soi-disant civilisés où on ne les emploie pas sans répugnance et sans en atténuer les rigueurs dans une certaine mesure. Le châtiment corporel compromet la dignité du maître, il rend l'enfant timide, sournois, menteur, il est anti-éducatif et sans efficacité. Loin d'éveiller le sens moral, il abaisse le caractère.

M. Hément n'entend pas seulement par châtiment corporel les coups, mais tout châtiment qui est de nature à compromettre la santé. Ainsi la privation d'une nourriture subtantielle, de récréation, de promenades, de retenues. Ces moyens de correction vont en outre contre le but qu'on se propose, qui est de réprimer la turbulence, la paresse ou l'indiscipline. On doit s'en tenir uniquement aux remontrances et aux exhortations, mais en les graduant avec tact et en tenant compte de la sensibilité et du tempérament de l'enfant, en se montrant tolérant pour les peccadilles, en jugeant les fautes au point de vue de l'enfant qui diffère du nôtre. Il faut moins se préoccuper de faire expier une faute que d'eméliorer celui qui l'a commise.

M. Hément a donné en quelque sorte un essai sur l'art de punir. Il énumère les conditions auxquelles doit satisfaire une punition pour être efficace. Elle doit être: 1º rare, 2º certaine, 3º immédiate, 4º proportionnée à la saute, 5° proportionnée à la

sensibilité physique et morale de l'enfant. Quand la faute est grave, la réprimende et l'exhortation prennent un caractère particulier. On exerce sur l'enfant une première influence par le milieu, par l'autorité morale du meitre, et on pratique ce que M. F. Hément appelle la suggestion au premier degré. On détermine chez l'enfant un état d'assoupissement qui affaiblit sa volonté sans l'anéantir, et on lui parle alors de la faute qu'il a commise, on lui en fait

comprendre la gravité et on lui inspire le regret de l'avoir commise et le désir de se corriger.

La parole du maître est bien plus efficace dans cet état somnolent: l'enfant est sans force pour résister.

Non-seulement les défauts de caractère peuvent être ainsi corrigés, mais quelques affections maladives. L'enfant vicieux est un maladé qu'il faut soigner, non un coupable qu'il faut châtier. La punition doit être une cause d'amélioration, et en ce sens elle devient un auxiliaire dans l'éducation.

CHEMINS DE FÉR D'ORLÉANS ET DU MIDI

Voyages dans les Pyrénées. — Les Compagnies d'Orléans et du Midi ont soumis à l'approbation de M. le ministre des travaux publics, pour être mis en application à dater du 40 juillet, les prix de trois nouveaux voyages d'excursion au départ de Paris, permettant de visiter les diverses stations des Pyrénées.

Ces prix sont: 1 re classe, 480 fr. - 2º classe, 435 fr.

Durée de validité: 30 jours.

En outre, la durée de validité du bitlet de voyage circulaire, actuellement établi pour le Centre et les Pyrénées, et dont les prix sont: 225 fr. en 1re classe, et 170 fc. en 2º classe, sera portée de 30 à 45 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément, de une, deux ou trois périodes successives de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toute gare desdites Com-pagnies des billets aller et retour réduits de 25 0/0. pour aller rejoindre les itinéraires ci dessus, alusi que tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires.

CONSEILS ET RECETTES.

REMÈDE CONTRE LA MIGRAINE

Tant de personnes sont affligées contre ce mal opiniatre que nous croyons devoir reproduire les quelques lignes suivantes, découpées dans le Journal de la santé:

« La similitude d'action de l'antipy rine et du salicylate de soude a conduit Ungar (de Bonn) à expérimenter la première contre la migraine. Il a constaté que, administrée avant l'accès ou dans la période prodromique, cette substance l'empêchait tout à fait ou la rendait beaucoup moins violente. Des malades qui ne pouvaient, en général, rester debout pendant un accès, étaient, après avoir pris l'antipyrine, capables de se livrer à leurs occupations habituelles. Administrée même au moment du paroxysme de la douleur, elle peut encore enrayer un accès grave.»

L'EPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, prévient ses nombreux clients qu'elle délivre, au prix de 4 fr. 50 (45 degrés), 4 fr. 75 (47 degrés) et 2 fr. (50 degrés) le litre, verre compris, des Eaux-de Vie blanches de première qualité pour la conservation des fruits et la préparation des liqueurs. MAISON G. DOUESNEL. - P. ANDRIEUX, Suc.

Librairie ABEL PILON, ruede Figurus, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C°, ÉDITEURS de tous les Ouvrages de la Librairie françaises de toutes les Partitions et Publications musicales DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

GENTURES, GENT-ESTEURS, GENTURES EN GOULEUR, etc.

AU MÊME PRIX QUE CREZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUESTION.

ESCOMPTE AU COMPTANT.—ÉNYOI FRANCO DAS CATALOGUES

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Ecoulemente anciens ou récents. EXPEDITION FRANCO CONTRE MANDA Prix: 5 fr.le flacon.—Chez J. FERRE, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

LE VIN AROUD & QUINA, AU FER

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHL.OROSE. PANEMIC, l'Apparentement ou l'Allération du SANG. Il convient a toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les exces ou la maladie. Chez FERRE, phra, toè, r Richelieu, PARIS, & Phra.

PAUL GODET, propriétaire-gerant.

Etude de Mº GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

VENDEE

En l'étude et par le ministère de Me GAGNAGE, notaire à Saumur,

Le mercredi 25 juillet, à une heure de l'apres-midi:

1º Le Château de la Fuie, sis à Saumur, avec parc et dépen-dances, divisé en douze lots. — Site

Mise à prix..... 66,250 fr. 2º La Propriété de Grenelle, en face de la précédente, divisée en trois lots.

Mise à prix..... 40,000 fr. 3º L'île de Trèves, près Saumur, entre deux bras de la Loire, contenant trente-quaire hectares.

Mise à prix..... 80,000 fc. 4º Une partie de l'île du Pistolet, près Saumur, contenant qua-

Mise à prix..... 35,000 fr. 5º Une Maison, sise à Saumur, quartier de Naptilly.

Mise à prix..... 3,000 fr. 6º Une autre Maison, sise à Saumur, rue du Pressoir-Saint-An-

Mise, a prix..... 3,000 fr. 7º Un Emplacement de vieux moulin, sis près les bords de la Loire. Mise à prix..... 400 fr.

8º Et un Clos de Vigne, sis au lieu dit les Violettes. Mise à prix..... 2,400 fr.

Le tout dépendant de la succession de M. JOHN BURNETT STRARS.

S'adresser: 4° à M° GERARD, avoué à Brest; 2º à Mº LEON, notaire à Lesneven, près Brest; 3° et à M° GAGNAGE, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges.

Etude de Me DOUET, notaire à Beaufort, successeur de Manterelay.

A Vendre qu'à Louer Pour entrer en jouissance de suite, IN ALL TESTA MOUNE FOR A CHIEFE

GRANDE ET BELLE MAISON

Size à Beaufort, quartier du Moulin.

Toutes facilités de paiement en cas de rente con generanden an

Administrer meme au moueut du

xysine de la doul-ur, elle peut encore

Pour tous repseignements, s'adresser audit M. DOUET. Etude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDEE

adjudication volontaire En l'étude de Me GAUTIER,

Le DIMANCHE 22 juillet 1888, à midi,

LES IMMEUBLES

Appartenant à M. DUTERTRE, ayant demouré à Terrefott.

1º Une MAISON, à Terrefort, commune de Bagneux, et diverses servi-tudes. commune de Saint-Hilaire-

Saint-Florent; 2º Deux bectares trente six ares cinquante centiares de vigne en plein rapport, joignant les servitudes ci-dessus, commune de Saint-Hilaire-Saint-

Florent; 3º Dix-huit ares soixante - quinze centiares de terre, à Bournan, commune de Bagneux;

4º Six morceaux de terre et vigne, commune de Distré;

5° Et cinq ares cinquante centiares de terre, à Rougeville, commune d'Ar-

Pour plus amples renseignements, voir les placards, ou s'adresser à M' GAUTIER, notaire.

CHAPELLERIE FRANCAISE

Rue Saint-Jean, nº 50, Saumur

P. ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. PRIOUZEAU et que l'on trouvera dans son magasin un grand assortiment d'articles de Chapellerie et Coiffures en tous genres, des, plus nouveaux, provenant des meilleures fabriques, et qu'il rendra à des prix très modéres.

Une visite a son magasin suffira pour s'en convaincre.

Spécialité de Coiffures pour Enfants.

ON DEMANDE un valet de chambre, de 30 à 35 ans, connaissant bien le service.

S'adresser au bureau du journal.

AUTS

Le MARDI 17 juillet 1888, à 1 heure du soir, à la Gare des Mar-chandises du chemin de fer d'Orléans, il sera procédé à la vente d'un Fût de 115 litres de vin de Bourgogne.

Au complant, plus 10 0/0.

Étude de Me PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Aux enchères publiques,

Par suite de cessation de commerce

Le MERCREDI 18 juillet 1888, à 1 heure du soir dans une maison à Saumur, ruelle des Boires, occupée par Mme veuve Brondeau,

Il sera vendu:

Sept établis, une grande quantité d'outils à usage de menuisier, environ 30 mètres cubes de planches et madriers en chêce, bois blanc, et un grand nombre d'autres bons objets. Au comptant, plus 10 0/0.

> MANUFACTURE DR

PIANOS et HARMONIUMS PICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris. 26, RUR DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Demander les cafalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. - Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les Pianos et Harmoniums LEPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison Lépicien, et accordes gratuitement pendant deux ans.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, inté-ressé de la maison Lépicier et Collmann, est en ee moment à Saumur.

TERRITORIALE Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi 12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développe-ments nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS : Six mois. 7 fr.

On s'abonne aussi, sans frais, au

bureau de l'Echo Saumurois.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 11. Priz très avantageux.

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LA

GRANDE MARNIÈRE

Par Georges OHNET.

Ce puissant et dramatique roman, splendidement illustré, sera suivi des meilleures ouvrages de MM. Georges PRADEL, Léopold STAPLEAUX, Charles MEROUVEL, Octave Fere, Camille BIAS, etc.

Pour parattre immédiatement après LA GRANDE MARNIERE

AMOURS D'UN BANDIT

Par CARLE DES PERRIÈRES 10 CENT. LE NUMERO DE 16 PAGES Chex tous les libraires.

ABONNEMENTS: Départements: i an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection du journal se composa actuellement de 60 Volumes, forme une Véritable Bibliothèque, renfermant les Ouvrages des meilleurs Écrivains

contemporains.

Envoi franco sur demande affran. chie d'un numéro spécimen et de

catalogue indiquant les primes.

En préparation: romans de Charles MÉROUVEL, Camille Bias, Alfred de BREHAT, etc.

BUREAUX, 64, rue Amelot de la submant PARIS

Couronnes Funéraires en tous Genres SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yenx en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

vente et location

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvers dans ses Megasins les pianos des Facteurs les plus en reagm, au même prix qu'à Paris (transport compris). Logations échanges, accords, réparations, musique el partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

GARES DE

LIGNE DE LETAT BORDEAUX - SAUMUR - PARIS PARIS - SAUMUR - BORDEAUX S 0 Mixte Mixte Mixte Expr. Mixte Expr. Mixte Expr. Mixte Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. Expr. Omn. STATIONS STATIONS SIAB Bordeaux... Saintes Chartres . . . 6 r Chat.-d-Loir. 10 24 Noyant Méon. 11 29 Linières-Bou- 11 39 contraire, 9 32 10 20 12 14 12 32 12 59 Thouars Montreuil. Brézé-s.-Cyr. Nantilly (arr) SAUMUR Mixte (Etat) (arr). (dép.) Nantilly (dép) S A U M U R 3 02 6 42 7 25 11 25 7 38 11 36 dia. 8 41 10 eures (Etat) (arr.) . 12 51 (dép.). Nantilly (dép) Chacé-Varr. 3 01 (Orl.) (arr.) 7 57 11 54 8 10 12 09 8 19 12 18 8 32 12 33 8 43 12 46 8 59 1 10 7 2 15 3 01 3 05 3 17 5 26 8 39 3 51 4 04 5 09 9 37 11 50 (dép. 11 5 37 10 44 8 48 10 52 9 2 11 9 19 11 24 11 57 3 58 4 25 4 31 7 3 7 9 Vivy D I A indiquées Blou Vernantes . 6 18 6 30 6 42 7 48 Brézé s.-Cyr 2 7 4 89 2 34 5 33 4 24 7 59 6 28 11 05 9 59 3 36 soir matin Linières-Bou 2 44 4 33 NoyantMeon. Chât.-d-Lolr. 11 42 12 24 Thouars . . 16 97 Niort. . . . 2 53 Chartres . . Saintes. 5 51 3 21 Paris. . . . Bordeaux . . soir matin soir soir matin

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON Mixte Mixte Mixte matin matin matin soir. STATIONS matin soir. soir. Saumur. . . . 9 37 4 31 6 50 7 43 4 34 Port-Boulet . . . SAUMUR - BOURGUEIL STATIONS matin soir soir matin solr soir 7 46 12 48 8 56 3 10 8 20 12 18 8 30 12 30 4 55 5 05 7 06 Bourgueil.. Port-Boulet 4 31

9 07 3 23 7 . Saumur....

Bourgueil. . . .

Moncontour .. # #7 Loudun . . . Montreuil (a) — (dép.). le Vaudelnay Baugé . . . 5 26 10 1 5 46 10 24 Martigné 7 10 Angers. . . matin soir | soir

POITIERS MONTREUIL DOUE ANGERS

ANGERS DOUE MONTREUIL POITIERS matin matin matin soir 8 36 11 8 57 11.54 Martigné. . Doue . . . 9 07 12 16 9 16 12 34 9 26 12 48 1 26 Baugé le Vaudelnay. 6 37 6 46 7 36 Montreull(a). 2 01 2 15 - (dép. 4 14 6 8 10 46 Moncontour Poiliers . .

soir soir matin

LIGNE D'ORLEANS

la vale adraction do in journer a citis

STATIONS	Direc	Omn. mixte	Expr.	Omna	Omn. mixte	IIII Tre	E
STATIONS	soir		matin	matin	soir	solr	
Vantes	. 11 55		6 10		12 07 soir	3 10	
900 10		matin		11 19	9 57	Belleville 1	ď
Ingers.	2 19	M. E. PIN	100000		3 42	100	ă
la Ménitré Les Rosters	2 52	7 10	Table	2 07	3 52	6 25	ı
t-Clément		7 96	F19-51	19.14	3 59	6 32	
i-Martin	4 331	7 33	LINE STORY	12 21	£ 07	6 39	į
aumur (a).	3 22		11 12 11	12 34	4 20	6 93	i
— (dép.);			9 37	13 88	A 31	7 18	ı
arennes		8 05		Delautification 1975	4 45	7 99	t
ort-Boulet	. 3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	8 08	i
angeais	. 4 26		100 100 100		0.5	8 51	Ä
Cours	. 5 05	- 20 - 30		1033	9 35	4 01	ĺ
Paris	. 10 39 matin	100	3 06	8 a	matin	matio	Ħ

PARIS - TOURS - SAUMUR mixte mixte soir seir 11 25 12 45 10 40 matin 1 28 7 15 11 33 8 39 12 46 8 51 12 57 9 04 1 08 9 12 1 13 9 26 1 25 9 33 1 31 9 41 1 38 9 59 1 48 Langeais Port-Boulet . . . 6 20 6 32 6 45 2 57 6 52 7 06 7 13 7 21 7 32 1 38 1 48 2 30 5 38 St-Clément. . . Les Rosiers. . . La Ménitré. Angers. . . . 5 55

SAUMUR - LA FLECHE 1 18 1 37 1 58 2 20 2 46 8 14 7 20 La Fleche 7 33 Cless . . 7 48 Bauga Saumur... Vivy . . . Longué. . 5 54 6 08 5 23 6 40 Jumelles . Baugé... La Ffeche . | 6 54 3 89 8

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.

oti egoniya